

LANCEMENT DU DÉFI MOBILITÉ DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement organise du 5 octobre au 11 octobre 2020, un défi mobilité au profit des habitants du Cotentin. Objectif : utiliser des alternatives à la voiture individuelle durant une semaine.

Institué par la loi, le Conseil de Développement du Cotentin est un organe de démocratie participative créé en 2017 par la Communauté d'agglomération. Constitué de plus de 150 membres bénévoles (entreprises, associations, syndicats, citoyens...), il a vocation à contribuer à la réflexion des élus de l'agglomération via l'élaboration d'avis collectifs argumentés sur les projets et enjeux du Cotentin. Le Conseil de Développement conduit ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine, sur tout sujet qui lui semble présenter un intérêt pour le territoire et ses habitants.

En 2019, la Communauté d'agglomération du Cotentin a saisi le Conseil de Développement afin qu'il formule un avis sur le Plan de Déplacements du Cotentin (PDC). Après plusieurs semaines de travail, des propositions ont été présentées et intégrées dans la rédaction finale du Plan

de Déplacements. Le Conseil de Développement souhaite s'engager dans une action concrète dont l'ambition est d'évaluer les possibilités offertes sur le Cotentin de se déplacer autrement que seul dans sa voiture au quotidien.

Le « Défi Mobilité du Cotentin »

Les objectifs du défi sont :

- sensibiliser la population au fait que la voiture individuelle peut être substituée par des moyens de transports ou des services de mobilité alternatifs pour la plupart des trajets effectués au quotidien ;
- impulser un changement progressif des comportements en matière de mobilité et réduire ainsi l'usage de la voiture individuelle.

Pour aider les participants à réaliser ce défi et en contrepartie d'un engagement à limiter l'utilisation de la voiture personnelle, un kit mobilité sera fourni avec le prêt par la Communauté d'agglomération du Cotentin d'un vélo à assistance électrique, un pass temporaire d'accès au réseau Nomad (lignes 10, 11, 12 et 13) et au réseau Zéphir, des informations et dépliants sur la mobilité dans le Cotentin et un carnet de bord pour noter les impressions, les difficultés et surtout les exploits journaliers. Ce kit mobilité sera remis à l'occasion d'une soirée de lancement au cours de laquelle, une présentation des réseaux de transports existants sur le Cotentin sera faite aux participants.

Ce défi mobilité est un moyen, plus ludique, de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre, tout en découvrant de nouveaux modes de transport. De plus, les enseignements de ce défi viendront alimenter les réflexions et propositions en matière de déplacements du Conseil de Développement. Une soirée d'échanges autour des retours d'expériences des participants viendra clôturer cette première édition du Défi mobilité. Cette soirée sera aussi l'occasion de décerner différents prix aux participants de cette première édition.

Attention, places limitées aux 50 premiers inscrits!

Rappel des conditions de participation :

- Avoir déposé une candidature à l'opération « Défi Mobilité du Cotentin » au plus tard le 23 septembre 2020 à l'adresse mail suivante :
codevlecotentin@gmail.com
- Avoir été parmi les 50 premiers inscrits ;
- Être majeur et résident de la Communauté d'agglomération du Cotentin ;
- Être titulaire du permis de conduire, posséder un véhicule et utiliser régulièrement son véhicule personnel dans ses déplacements, notamment domicile/ travail ;
- Assurer sa présence lors des événements de lancement et de clôture du défi ;
- Être titulaire d'une assurance de responsabilité civile ainsi que d'une assurance automobile en cours de validité durant toute l'opération ainsi que d'un casier judiciaire vierge.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 septembre 2020 (attention places limitées) par mail à l'adresse suivante :
codevlecotentin@gmail.com ou par téléphone au 02.50.79.17.81 (contact :